18 juin 2001 **01.329**

Question Serge Vuilleumier

Sortir de la grisaille

A l'incitation du service d'urbanisme de la ville de La Chaux-de-Fonds, de nombreux propriétaires d'immeubles, tant privés qu'institutionnels, ont rénové les façades de leurs maisons.

La ville a ainsi repris des couleurs, souvent avec réussite.

Situé dans un endroit touristique, à proximité immédiate de la Fontaine Monumentale et du complexe Espacité, à l'entrée de la zone piétonne de la Carmagnole, un bâtiment gris et délavé attire les regards.

Union du blanc de l'innocence et du noir de la culpabilité, le gris est l'emblème de la mort terrestre et de l'immortalité spirituelle, de l'innocence calomniée, noircie, condamnée par l'opinion et par les lois.

C'est aussi la tonalité de la tristesse, de l'anxiété. C'est la couleur de la cendre, symbole de pénitence.

A la lecture de ce qui précède, le gris devrait tout à fait convenir à ce bâtiment, soit à l'Hôtel judiciaire.

Tantôt d'une grisaille grisonnante, tantôt d'un grisâtre proche de la grisaille ou encore d'un grisonnement se rapprochant d'une griserie, ce bâtiment fait grise mine.

Tous les dégradés du gris sont présents sur les façades alors que le gris, couleur équivoque, traduit le manque de vigueur des déprimés, le refus de l'engagement tandis que dans les rêves, il représente l'excès d'indifférence, l'ennui, la froideur.

L'Hôtel judiciaire, bâtiment au demeurant bien proportionné et bien intégré dans le tissu urbain, mérite mieux que cela.

Le Conseil d'Etat partage-t-il notre avis quant à la nécessité de redonner des couleurs à cet immeuble et d'en faire une priorité dans l'entretien des bâtiments publics.

L'avenir de ce bâtiment est-il assuré? L'Hôtel judiciaire sera-t-il intégré dans la nouvelle prison cantonale encore à construire?